

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Introduction de l'espèce *Cyphostemma elephantopus* dans l'Annexe II de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledones

Sous classe: Rosidae

1.2 Ordre: Rhamnales

1.3 Famille: Vitaceae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Cyphostemma elephantopus*
Descoing, 1962.

1.5 Synonymes scientifiques: ---

1.6 Noms vernaculaires: Lazampasika

1.7 Numéros de code: ---

2. Données biologiques

2.1 Description

Plante pérenne, présentant un très gros tronc, de 20 – 30 cm de diamètre, à la base conique. Appareil souterrain comprenant un énorme tubercule. Ecorce dure. Présence de vrilles, stipule allongée. Feuilles composées pennées ou bipennées. De 10 à 12 cm de long. Inflorescence en cyme multiflore, fleurs jaunes à pubescence lâche. Fruit baie globuleuse, glabre.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

2.2 Répartition

Cette espèce endémique se rencontre dans la partie Sud (table de Toliary Ankilibe, au nord de Toliary Tsingoritelo) et Sud - Ouest de Madagascar (Toliary et Tsimanampetsotsa).

2.3 Population

Environ 500 pieds de cette espèce ont été dénombrés à Andatabo et à Tsingoritelo au nord de Toliary et ses environs.

2.4 Habitat

L'espèce pousse dans des forêts sèches dégradées et dans des bush xérophytiques du Sud.

2.5 Mesure de conservation

Le statut de conservation est vulnérable **VU** selon les critères d'évaluation de l'UICN (2006).

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisations sur le plan national

Cette espèce est une plante ornementale.

3.2 Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de plantules. La plante n'est pas soumise à la réglementation de la CITES.

3.3 Effets potentiels du commerce

D'après le rapport du CITES le nombre d'individus exportés diminue pour l'année 2005 (voir tableau). Le maximum de plantules vendues a été enregistré en 2004 avec 563.

Années	2003	2004	2005	2006
Rapport CITES	-	563	116	70

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

L'espèce pousse dans des zones non protégées donc soumises à de fortes pressions anthropiques.

4.2 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite à l'annexe II de la CITES.

5. Commentaires du pays d'origine

En plus du faible nombre d'individus restants, l'habitat de cette espèce sur la route d'Ifaty se trouve dans des zones balnéaires pour la construction des grands hôtels et celui qui se trouve à Ankilibe Andatabo dans une propriété privée. La destruction rapide de l'habitat de cette espèce pourrait entraîner la disparition à court terme si des mesures ne sont pas prises.

Pour la protéger, son introduction dans l'Annexe II pourrait être un des moyens pour assurer une exploitation durable de l'espèce. En parallèle, la mise en place d'un programme de protection de son habitat et de reproduction artificielle pour renforcer la population sauvage serait souhaitable.

6. Références

MABBERLEY, D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second EDITION. 858 p.

RAKOUTH, B. RAVAOMANALINA, H. RAKOTONAVALONA, A. 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Carte: Distribution de *Cyphostemma elephantopus*

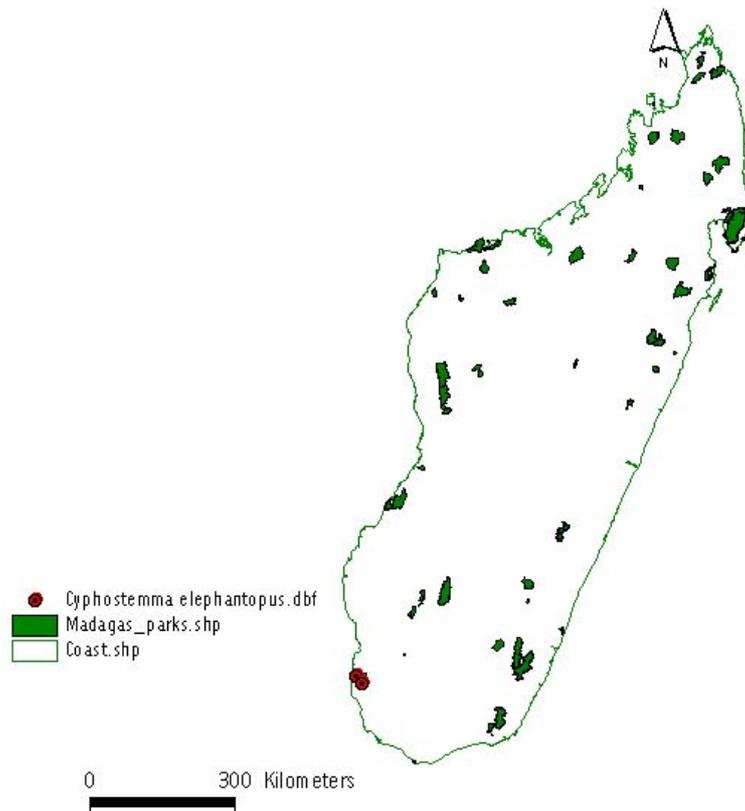


Photo 1: *Cyphostemma elephantopus*, pied mère



Photo 2: *Cyphostemma elephantopus*, en fruits